

N° 201
10 décembre 2008
Mensuel

PRATIQUE

Vos questions à la Caisse de pensions: montant et transfert dans le cadre du libre passage.

2

MODERNISATION

Entrée en vigueur comme prévu de la nouvelle politique salariale DECFO-SYSREM le 1^{er} décembre 2008.

2

ACTUEL

Retraite de Marc Diserens, chef du Service de la santé publique.

6

Christian Raetz, nommé préposé à la protection des données personnelles.

Double départ à la police cantonale.

Pascal Bovey quitte le Service des routes pour le Canton du Valais.

7

TRAVAILLER

ReSSORT: une association née le 14 octobre qui a pour but de représenter les secrétaires des départements.

7

ACTUEL

Bilan chiffré de la journée *Oser tous les métiers* 2008 et palmarès du prix lab-elle de la littérature enfantine.

Le site archéologique du Mormont, héros d'un film primé.

Franck Rolland lance la vente de son invention pour créer des sushis.

12

MEMENTO

Lorsque les fossiles se piquent d'art: une exposition du Musée de géologie.

16



JEAN DELASSIE/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Abondantes chutes de neige dans la nuit du 16 au 17 février 1985 sur Lausanne. Si la ville est pratiquement paralysée, ses habitants en profitent pour skier ou luger dans des rues recouvertes par 40 à 80 centimètres de neige.

Le groupe Edipresse, qui voulait se défaire de ses collections de photos papier, trouve en 2007 en les Archives cantonales vaudoises une institution intéressée à les reprendre, du moins en partie. Depuis le 5 novembre dernier, le public peut consulter plus de 200 000 clichés de presse racontant les petits riens comme les grands

événements qui ont fait la vie des Vaudois de 1960 à 1998.

Evénements dont certains font écho à ceux qui ont marqué 2008: entre métro, manifestations des gymnasiens ou vaste projet de construction sur les rives du Léman... comme un air de déjà vu!

pp. 8 à 11

Informatique cantonale: nouveau départ

Nouvelle organisation, nouveau chef, reprise des prestations naguère confiés à la société bernoise Bedag, définition d'orientations stratégiques pour les quatre ans à venir: l'informatique cantonale est prête à repartir d'un nouveau pied.

Le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures, se montre optimiste: «J'ai le sentiment, dit-il, que les turbulences sont derrière et que la capacité à relever les défis est maximale.»

pp. 4 à 5

Votre prévoyance, vos questions

Libre passage, 3^e et dernier volet: montant et transfert

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

Je termine mon activité à l'Etat de Vaud. Comment se calcule ma prestation de libre passage et où est-elle transférée?

Lorsqu'un assuré cesse ses fonctions avant l'âge minimum de la retraite fixé dans le plan d'assurance et quelle qu'en soit la raison (démission, fin de contrat, licenciement), la CPEV procède dans la grande majorité des cas en deux étapes. Tout d'abord elle définit le montant de la prestation de libre passage. Puis, environ un mois avant la cessation d'activité, elle prend contact avec l'assuré, afin de déterminer où verser l'avoir de libre passage.

Calcul du montant

La CPEV effectue trois calculs: le premier selon les dispositions de la Loi sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, le deuxième selon la Loi fédérale sur le libre passage (LFLP) et le troisième selon la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Seul le montant le plus élevé résultant de ces trois calculs est pris en considération.

Mode de transfert

En fonction de la suite donnée par l'assuré à sa carrière, on distingue différents cas de figure. Lorsqu'il débute une nouvelle activité lucrative, l'avoir de libre passage est obligatoirement transféré de la CPEV à l'institution de prévoyance du nouvel employeur.

En cas de cessation d'activité lucrative (chômage, reprise des études, arrêt pour se consacrer à sa famille, congé sabbatique, etc.), la prestation doit garder son but de prévoyance et ne peut donc pas être touchée en espèces. Elle est transférée sur une police de libre passage auprès d'une compagnie d'assurance soumise à surveillance, ou sur un compte de libre passage auprès d'une banque satisfaisant aux conditions fixées par le Conseil fédéral.

Si l'assuré se met à son compte (indépendant), il peut demander le versement du montant de prévoyance, en vue de financer le lancement de son affaire.

Enfin, si la personne quitte définitivement la Suisse (voir Gazette de janvier 2007), elle peut toucher sous forme de capital, tout ou partie de son avoir de libre passage de prévoyance. Ceci dépend du pays de destination (conventions bilatérales existantes avec la Suisse). Le cas échéant, la part qui ne peut être versée en espèces est investie dans une police ou un compte de libre passage.

Il faut préciser qu'en cas de retrait en espèces de son capital de prévoyance, l'assuré doit obligatoirement obtenir le consentement écrit de son conjoint ou de son partenaire enregistré. De plus, ce montant sera soumis à une imposition fiscale.

Suivez l'actualité de votre caisse de pensions sur le site <http://www.cpev.ch>.

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse gazette@cpev.ch



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*,
rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch



Aidez-nous à améliorer
www.vd.ch

Il manque une centaine de réponses à l'enquête de satisfaction sur le site internet de l'Etat. Les collaborateurs de l'Etat ont le droit d'y participer! Trouvez le questionnaire sur la page d'accueil de www.vd.ch.

DECFO-SYSREM

L'Etat entre

La nouvelle politique salariale issue du projet DECFO-SYREM est entrée en vigueur, comme prévu le 1^{er} décembre. Tous les collaborateurs de l'Etat sont concernés.

Le Grand Conseil a accepté à une très large majorité les aspects légaux de la nouvelle politique salariale. Parallèlement, le Conseil d'Etat a adopté le dispositif réglementaire, négocié préalablement par sa délégation aux ressources humaines (DCERH) avec les trois faïtières représentant le personnel. Au final, les trois règlements d'application et l'arrêté de mise en œuvre sont entrés en vigueur le 1^{er} décembre 2008, et l'ensemble de la fonction publique entre dans le nouveau système de salaire. Souple, ce système se veut évolutif et permettra les ajustements nécessaires.

Information individuelle par courrier à la mi-décembre

Comme il s'y était engagé, le Conseil d'Etat pourra ainsi verser les 32 millions supplémentaires prévus pour le rattrapage des salaires en 2008. A cet effet, les collaborateurs de l'Etat recevront par courrier à la mi-décembre une information détaillée sur leur situation personnelle dans le nouveau système. Cette information remplace celle fournie en octobre, compte tenu des changements émanant notamment des négociations, des demandes de réexamen et des situations individuelles.

Si l'enveloppe globale allouée aux rattrapages pour 2008 est inchangée, les montants individuels peuvent être différents de ceux communiqués de manière provisoire en octobre. Un écart à la hausse traduit par exemple une modification dans ce sens de la collocation du poste. Un écart à la baisse s'explique par l'augmentation du nombre des bénéficiaires, qui constituent désormais plus de 60% du personnel de l'Etat. Il va sans dire que le rattrapage total reste acquis et que le solde sera reporté sur les années suivantes. Pour 2008, les rattrapages de salaire seront versés le 18 décembre avec le salaire du mois.

dans le nouveau système de salaires

Contrat de travail

En outre, le nouveau système salarial implique une modification du contrat de travail pour chaque collaboratrice et collaborateur. L'autorité d'engagement leur fera parvenir ce document à la fin du mois de décembre sous la forme d'un avenant au contrat de travail, à retourner signé dans un délai de 40 jours.

Dès la réception de cet avenant, et pour autant que leur fonction ait fait l'objet d'une transition semi-directe ou indirecte (fonction répartie sur plusieurs classes ou chaînes), les collaboratrices et collaborateurs auront la possibilité, dans le même délai, de contester leur collocation auprès de la commission de recours. Toutes les

informations nécessaires en vue de cette procédure seront fournies avec l'avenant. Passé ce délai de 40 jours, et en l'absence de signature ou de recours, le contrat de travail sera considéré comme accepté.

Annuités 2009 dès janvier

S'agissant de la progression salariale, le nouveau système d'annuités s'appliquera

en 2009 dès le salaire de janvier. Plus de 88% des employés de l'Etat bénéficieront ainsi d'une augmentation de salaire l'année prochaine, contre à peine 60% dans l'ancien système.

Indexation: 2,6 %

De plus, tous les salaires de la fonction publique seront indexés en 2009 à 2,6%.

Les éléments clés pour passer au nouveau système

Les règlements d'application, l'arrêté de mise en œuvre ainsi que les documents techniques qui s'y rapportent sont disponibles en ligne sur le site www.vd.ch, menu DECFO-SYSREM.

1. Classes et échelle des salaires

Dans le nouveau système, chaque fonction correspond à une classe de salaire unique sur une échelle de 18 classes.

L'amplitude entre les salaires minimum et maximum de chaque classe est de 45% (à l'exception des classes 1 et 2 compte tenu du salaire minimum, fixé à 46'800.-).

Chaque classe est composée de 26 échelons divisés en trois zones de 8, 9 et 9 échelons respectivement.

Dans la 1^{ère} zone, la progression d'un échelon à l'autre représente 2,44 % du salaire minimum. Dans la 2^e zone, l'augmentation représente 1,67 %, et 1,17 % du salaire minimum dans la 3^{ème} zone.

2. Echelon et salaire cible

Chaque collaboratrice ou collaborateur est placé sur un échelon à l'intérieur de la classe de salaire de sa fonction. La formule ci-dessous détermine cet échelon.

$$\left(\frac{\text{Salaire actuel} - \text{salaire minimum de la fonction actuelle}}{\text{Salaire maximum de la fonction actuelle} - \text{salaire minimum de la fonction actuelle}} \times 26 \right) \times 0.75 - 1 \text{ échelon}$$

A chaque échelon correspond un salaire de référence, appelé salaire cible.

3. Rattrapage de salaire

La collaboratrice ou le collaborateur dont le salaire avant le passage dans le nouveau système est inférieur au salaire cible bénéficie d'un rattrapage pour combler cet écart.

Le rattrapage se calcule sur la base d'un montant annuel déterminé par le Conseil d'Etat. Au total 80 millions sont alloués à cette opération afin que tous les contrats aient atteint le salaire cible en 2013 au plus tard. Pour 2008, 32 millions sont consacrés à ce rattrapage, et 10 millions en 2009.

Le rattrapage s'opère dans un 1^{er} temps jusqu'au minimum de la fonction, et dans un 2^e temps jusqu'au salaire cible. Le montant est déterminé proportionnellement à l'écart au salaire cible.

4. Progression salariale

La collaboratrice ou le collaborateur qui bénéficie d'un rattrapage de salaire perçoit également les augmentations annuelles du nouveau système jusqu'au maximum de sa nouvelle classe.

Celle ou celui dont le salaire avant le passage dans le nouveau système est égal ou supérieur au salaire cible mais inférieur au maximum de la nouvelle classe perçoit les augmentations annuelles du nouveau système jusqu'au maximum de cette classe.

Le salaire est bloqué dans sa progression lorsqu'il est égal ou supérieur au salaire maximum de la nouvelle classe. Le salaire nominal garanti est toutefois indexé conformément à la loi sur le personnel.

La nouvelle échelle des salaires

Classes	Salaire annuel 13 ^{ème} compris	
	Minimum	Maximum
1	46'800*	61'074
2	46'800*	64'738
3	47'438	68'785
4	50'531	73'269
5	53'962	78'244
6	57'782	83'784
7	62'041	89'959
8	66'793	96'850
9	72'116	104'569
10	78'088	113'227
11	84'795	122'953
12	92'342	133'896
13	100'865	146'255
14	110'508	160'237
15	121'437	176'084
16	133'848	194'080
17	147'969	214'555
18	164'068	237'899

* Salaire minimum garanti



Nouveau départ pour l'informatique cantonale

Le Conseil d'Etat a pris une série de décisions pour l'informatique cantonale: orientations stratégiques pour les années 2008-2012, désignation du nouveau chef de la DSI, nouvelle organisation du service, reprise des prestations assurées par Bedag. Pour François Marthaler, chef du DINF, la crise de l'informatique cantonale appartient désormais au passé.

«Réinternalisation» des prestations de Bedag

Le Conseil d'Etat a décidé de ne pas renouveler le contrat avec Bedag Informatique SA à son échéance, le 31 juillet 2009. Il veut reprendre la maîtrise politique de son informatique. A cette fin, il va mettre en œuvre un établissement de droit public entièrement contrôlé par l'Etat.

Après que l'hypothèse d'une externalisation des prestations informatiques auprès de sociétés privées ait été écartée, le conseiller d'Etat François Marthaler, en charge de l'informatique, a eu d'intenses discussions avec son homologue bernois dans le but de trouver une solution permettant de poursuivre la collaboration avec Bedag, dont le Canton de Berne est actionnaire unique. Un collègue d'experts a identifié les principes de gouvernance d'une entité commune permettant tout à la fois de maintenir le statut de société de

droit privé de Bedag Informatique SA et de respecter la législation sur les marchés publics, mais il n'a pas été possible de trouver un accord dans le laps de temps à disposition.

Reprise des prestations Bedag et du personnel par le CCE.VD

A l'échéance du contrat, l'Etat de Vaud reprendra les prestations informatiques assurées par Bedag. Il recourra à un établissement de droit public entièrement contrôlé par l'Etat, le Centre cantonal d'exploitation (CCE.VD), déjà créé par le Grand Conseil en 2000. Cet établissement sera chargé du help desk, de la gestion des postes de travail, ainsi que de l'exploitation des serveurs et logiciels. Cette solution permettra plus facilement le développement de partenariats avec d'autres entités publiques (communes,

établissements parapublics, cantons). Le Conseil d'Etat entend réintégrer le personnel de Bedag affecté à l'Etat de Vaud, qui sera soumis à la loi sur le personnel et affilié à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Le Conseil d'Etat a mis en place un comité de pilotage, présidé par François Marthaler, et une direction de projet chargée de discuter avec Bedag et de concrétiser le détail de cette réinternalisation, tout en garantissant la continuité de l'exploitation.

Les machines restent à Berne

Dans un premier temps, les 450 machines et serveurs de l'informatique vaudoise continueront à être hébergés chez Bedag à Berne. Ainsi, le partenariat avec Bedag se poursuit et pourrait même s'intensifier, par exemple dans les domaines de la cyberadministration et des développements informatiques.

«PACE», une démarche participative pour préparer l'avenir

En janvier dernier, le Conseil d'Etat validait le programme «PACE» pour finaliser le processus de réorganisation de l'informatique cantonale commencé en 2006. Le point sur cette démarche, dont le chef de projet est Didier Petignat.

La démarche PACE (Programme d'Action du Conseil d'Etat) est conduite au travers de missions spécifiques réalisées par de petits groupes de travail. Pour 2008, elle a mobilisé plus de 50 collaborateurs, avec l'aide de l'Unité de conseil et d'appui en managemtn (UCA).

L'année 2008 a permis à la DSI de franchir des étapes clés

de sa consolidation. Parmi les résultats les plus marquants de l'année on peut citer:

1. L'adoption des orientations stratégiques du Conseil d'Etat qui a permis de se mettre d'accord sur la cible à atteindre pour l'informatique cantonale. Elles définissent le cap à suivre par la DSI et les services bénéficiaires pour la législature.
2. L'élaboration d'un règlement de l'informatique cantonale destiné à clarifier les rôles et responsabilités de la DSI, des services bénéficiaires et du gouvernement. Ce règlement pourrait être adopté au début de l'année 2009.
3. La révision de l'organisation

DSI qui a permis de lui redonner du sens et de la cohérence en partant des missions, des prestations et des processus. L'objectif a été d'élaborer une structure plus lisible et responsabilisante qui réduise les besoins de coordination et facilite le pilotage.

4. L'élaboration d'un projet commun qui capitalise sur les meilleures pratiques internes et externes.

Les années qui viennent

L'année 2009 sera une année importante de mise en œuvre et de transition. Il s'agira en parti-



Didier Petignat

culier d'élaborer le premier plan directeur cantonal et d'ancrer les changements nécessaires en interne par la mise en œuvre de la nouvelle organisation, le déploiement

d'un système de management et le développement d'une culture commune de gestion.

En 2010, la DSI fera l'objet d'un audit pour vérifier le degré de consolidation de son organisation et de son fonctionnement. Ce sera alors le terme de la démarche.

Ce qui va changer dans l'organisation de la DSI

L'organisation actuelle de la DSI découlait du regroupement, en 2006, des neuf entités qui composaient l'informatique cantonale. Après deux ans d'expérience, il a été décidé de simplifier cette organisation avec deux directions adjointes, au lieu de trois: l'une orientée solutions métiers, l'autre assumant la partie architecture et infrastructure technique. La nouvelle organisation sera mise en place dans le premier trimestre 2009. Elle présente également des nouvelles entités, comme une cellule RH (pour 190 collaborateurs) et un pôle exploitation/production, gérant les relations avec l'exploitation assumée dès mi-2009 par le CCE.VD

Autre nouveauté:

cette organisation est décrite, documentée, et s'appuie sur les processus.

«Ceci paraît trivial, explique Michel Frémaux, directeur a.i. de la DSI, mais les collaborateurs sauront mieux qui

fait quoi, à qui s'adresser pour tel ou tel problème, sans forcément interpeller la hiérarchie.»



Michel Frémaux

Le nouveau chef

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau chef de la Direction des systèmes d'information (DSI) en la personne de Patrick Amaru. Il entrera en fonction le 1^{er} janvier 2009.

Agé de 40 ans, Patrick Amaru est diplômé en informatique de gestion ESVIG (Ecole supérieure vaudoise d'informatique de gestion). Il a occupé plusieurs postes de direction dans des multinationales telles que Hewlett-Packard et IBM.



Patrick Amaru

Vingt-sept candidatures ont été déposées en réponse à la mise au concours. Quatre dossiers de qualité ont été retenus pour suivre la procédure de recrutement usuelle. Patrick Amaru a convaincu par sa motivation pour le service public, son énergie et son enthousiasme communicatif, sa résistance aux tensions et sa capacité à piloter le changement.

L'avenir, vu par François Marthaler

«Les turbulences sont derrière nous», estime le chef du Département des infrastructures. Interview.

Quel est votre objectif?

– Dès le départ, j'ai été frappé de voir à quel point le système d'information est complexe (600 applications métiers considérées comme vitales), mais aussi cloisonné et redondant. Songez qu'un citoyen peut être enregistré jusqu'à 50 fois auprès de divers services de l'Etat. Comme il n'est pas possible de multiplier à l'infini les projets informatiques, il faut rationaliser. Et pour cela, il est nécessaire de regrouper les forces et de mutualiser les solutions.

Quelle est votre vision de l'informatique à l'horizon 2012?

En 2012, l'informatique de l'Etat ne pourra plus se contenter d'assurer un fonctionnement durant les «heures de bureau». Avec le développement progressif de la cyberadministration voulu par le Conseil d'Etat, nous allons changer d'échelle. De 8 500 postes de travail desservis (au mieux), nous devons sauter à un million d'utilisateurs (entreprises et particuliers) devant pouvoir accéder à leurs données auprès des services de l'administration cantonale et ce en tout temps. Les coûts induits seront considérables. Mais les gains liés aux simplifications de nos processus administratifs devraient, à terme, les compenser largement.

Le 31 juillet 2009, le Canton prévoit de reprendre les prestations assurées par Bedag. Est-ce l'échec d'une collaboration intercantonale?

– Je pense depuis toujours qu'il n'est pas tolérable qu'avec de l'argent public chaque canton «réinvente la roue» pour faire à peu près la même chose. Les collaborations intercantionales devront donc se multiplier et je suis le premier à les défendre à l'échelle nationale avec une approche «open source». En ce qui concerne la collaboration avec Bedag, les synergies ont été bien inférieures aux attentes: nous n'avons finalement que juxtaposé des machines dans un local commun. Cet acquis va demeurer, puisque les serveurs devraient rester un certain temps à Berne. Mais nous n'avons pas épuisé les possibilités de mutualisations de solutions informatiques et le Canton



de Berne reste un partenaire potentiel pour de tels développements. Echec? Non! J'aurais plutôt envie de dire: «peut mieux faire».

Que vont devenir les collaborateurs de Bedag qui travaillent pour le Canton?

– Ils seront les bienvenus, réellement. Ce sera leur choix. Mais ils peuvent être assurés de disposer d'un poste leur permettant d'exercer les mêmes compétences et à des conditions salariales équivalentes. Les collaboratrices et collaborateurs du CCE.VD disposeront de conditions analogues à celles garanties par la loi sur le personnel et par la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud. A quoi il faut ajouter que DECFO/SYSREM permet globalement d'améliorer l'attractivité des métiers de l'informatique. Je suis persuadé que l'écrasante majorité d'entre eux restera au service de l'Etat de Vaud au sein du CCE.VD.

Quel bilan faites-vous de la démarche PACE au sein de la DSI?

– Franchement dit, je suis impressionné. Je n'aurais pas cru que, dans une période de crise aussi difficile, une cinquantaine de personnes se mobiliseraient pour traiter à fond de telles problématiques! De front, nous avons abordé les questions de gestion des ressources humaines, de communication interne et externe, de gouvernance, de gestion de projets, de méthode de priorisation des investissements, d'organigramme, etc. J'ai vraiment le sentiment que les turbulences sont derrière et que la capacité à relever les défis de demain est maximale. Je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui, comme moi, ont voulu y croire.

Interview: Jacqueline Decurnex

La mutation de l'administration vaudoise

Parution du troisième et dernier volume de l'Histoire de l'administration cantonale. Gilbert Coutaz y décortique les années 1998 à 2007.

«Des années Lothar». C'est le mémorable ouragan qui avait décimé la forêt suisse en 1999 que Gilbert Coutaz, archiviste cantonal, évoque quand il parle de l'évolution de l'administration durant les années 1998 à 2007. Ces temps tout proches, où «le feu couve encore sous la cendre», font l'objet du troisième volume de son *Histoire de l'administration cantonale vaudoise*. Ils offrent aussi un aboutissement à ce vaste projet né il y a six ans et qui a pris forme au gré des parutions du rapport annuel des Archives cantonales.

Un thème largement oublié

«En concevant le projet d'écrire, en 2002, l'histoire de l'administration cantonale vaudoise, dans une démarche aussi intrépide que spontanée, sans pression politique ni introspection partisane, je me fixais d'emblée trois objectifs: donner du contexte aux fonds d'archives de l'époque cantonale, conservés aux Archives cantonales vaudoises, tenter de comprendre les évolutions et métamorphoses de l'administration et valoriser le thème de l'histoire administrative, largement oubliée par les historiens. Trop peu d'archivistes s'y étaient risqués et trop de réflexions de nouvelles pratiques de gestion publique avaient été lancées, sans considération du passé et des apports historiques», écrit l'auteur.

Et Gilbert Coutaz n'a pas failli. Le recul que donne l'archiviste sur l'histoire de l'administration dans ce troisième tome ouvre des perspectives et éclaire sur les turbulences traversées ces dix dernières années. Démarche DUPLO, table ronde, nouvelle loi sur le personnel, les événements encore frais dans les mémoires ne manquent pas. Considérés ensemble dans leur enchaînement, ils dessinent l'image d'une profonde mutation qui s'achève.

Gilbert Coutaz, «Histoire de l'administration cantonale vaudoise: pouvoir exécutif et administratif 1998-2007», suivie du bilan de deux cents ans d'histoire de l'administration cantonale vaudoise 1803-2007. Archives cantonales vaudoises, 2008.

Marc Diserens, la retraite

Au service de l'Etat depuis 1973, chef du SCRIS dès 1979, puis chef du Service de la santé publique depuis 1996, Marc Diserens a travaillé successivement avec huit conseillers d'Etat.

Interview peu avant son départ à la retraite le 31 décembre.

— *Qu'est-ce qui change dans la vie d'un chef de service lorsque le chef de département change?*

— Il doit s'adapter à la personnalité du nouveau chef, à son style managérial. L'effort d'adaptation est d'ailleurs réciproque, dans la mesure où un nouveau chef de département a besoin du chef de service pour bien comprendre le domaine dont il prend la responsabilité politique. Il faut procéder à quelques adaptations de la stratégie, si le nouveau conseiller d'Etat n'est pas du même bord politique que le précédent. Certains projets deviennent prioritaires, et d'autres peuvent perdre leur caractère d'urgence. Mais je n'ai jamais connu de véritable rupture. D'abord parce que le système de la santé publique

est très complexe, avec un grand nombre d'acteurs différents: tout changement souhaité par le politique demande du temps. Et puis, tout chef de département doit obtenir l'aval de ses collègues du Conseil d'Etat pour les décisions stratégiques importantes. Sa marge de manœuvre est finalement très étroite. Donc les changements sont plus liés à la personne du nouveau chef qu'à sa ligne politique. Les atomes peuvent être plus ou moins crochus... L'important, me semble-t-il, c'est de prendre le temps nécessaire à trouver le bon mode de fonctionnement, et on finit toujours par le trouver avec le respect des personnes.

— *Avez-vous connu des périodes difficiles dans votre carrière?*

— Il y a eu une période vraiment éprouvante, celle de la rupture, entre 1992 et 1996: la plongée du Canton dans les déficits, l'affaire Buffat, les premiers programmes d'économie, le départ forcé de Pierre-François Veillon... Humainement, c'était très pénible de voir des gens que j'estimais perdre pied et tomber, à cause du changement brusque de l'environnement financier et politique.



D'abord comme chef du SCRIS, puis à la tête du Service de la santé publique, j'ai dû composer avec la tension permanente dans laquelle la nécessité de faire des économies l'emportait sur toute autre considération. C'est une période où l'Etat a dû imposer des décisions impopulaires qui laissaient peu d'espace à la concertation. Mais quand je mesure le chemin parcouru, en particulier dans le domaine hospitalier, ces douze dernières années, je crois que c'était nécessaire.

— *Que souhaitez-vous à votre successeur?*

— Qu'il ait autant de plaisir que j'ai pu en avoir à côtoyer l'extraordinaire diversité de personnes et d'institutions que l'on rencontre dans le monde sanitaire. Le chef du Service de la santé publique est un intermédiaire entre le pouvoir politique et les gens du terrain, il doit chercher constamment des points de convergence entre les souhaits des uns et les moyens des autres, en sorte que les meilleurs projets se réalisent. Je souhaite à mon successeur de pouvoir s'occuper un peu plus de santé publique et un peu moins de finances.

Interview: LR

Naissance d'une association regroupant les secrétaires des départements: ReSSORT

Les secrétaires appartiennent certainement à la profession la plus représentative de l'administration cantonale qui en compte plus de 2500. Depuis le 14 octobre dernier, une association, ReSSORT, a choisi de représenter celles et ceux qui travaillent dans les secrétariats de département.

Dans le contexte de l'introduction de la nouvelle grille salariale DECFO-SYSREM, qui a soulevé de nombreuses inquiétudes et généré passablement de mécontentement, quatre collègues secrétaires ont créé, le 14 octobre dernier, l'association ReSSORT. Le but d'Elisabeth Diaco, Eliane Delley Leuenberger, Claire Lhenry Noverraz et Françoise Perrenoud, les membres du comité de la nouvelle association? Représenter et défendre le personnel administratif des secrétariats de tous les départements de l'Etat de Vaud.

Lors de l'assemblée générale constitutive de l'association du 27 octobre, ReSSORT s'est affiliée à la faîtière Fédération des Sociétés de Fonctionnaires vaudois (FSF).



Le comité de ReSSORT, de gauche à droite: Claire Lhenry Noverraz (secrétaire), Eliane Delley Leuenberger (trésorière), Elisabeth Diaco (présidente) et Françoise Perrenoud (vérificatrice), toutes collaboratrices à la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

ReSSORT – pour regroupement des secrétariats des départements souhaitant obtenir une reconnaissance de leur travail – recense à ce jour près de 100 membres. L'association a déjà entrepris plusieurs actions dont:

- participation aux discussions des assemblées de délégués de la FSF sur DECFO-SYSREM;
- obtention conjointe de l'article 12 de la Convention signée avec le Conseil d'Etat le 3 novembre 2008,

- information au personnel administratif sur l'avancement, l'évolution et les négociations concernant le dossier DECFO-SYSREM,

- transmission des dossiers des «perdants» à la FSF, pour réévaluation auprès du SPEV, dans le cadre de l'art. 12 de la Convention précitée.

Plus d'informations sur ReSSORT auprès de: elisabeth.diacovd.ch; claire.lhenry-noverrazvd.ch; eliane.delley-leuenbergervd.ch; francoise.perrenoudvd.ch.

Christian Raetz préposé à la protection des données personnelles

Le Conseil d'Etat a désigné Christian Raetz comme préposé à la protection des données personnelles. Christian Raetz, âgé de 37 ans, licencié en droit et en lettres, est actuellement conseiller juridique et institutionnel auprès de la Chancellerie d'Etat. Choisi parmi 17 candidats, il entrera en fonctions le 1^{er} janvier 2009 pour un mandat de six ans, renouvelable.



Le poste dont Christian Raetz est le premier titulaire découle de la loi sur la protection des données personnelles, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2008. Loi qui vise à protéger toute personne contre l'utilisation abusive des données la concernant. Elle tient compte des récentes dispositions fédérales comme des exigences du droit communautaire en la matière. Elle légifère notamment dans le domaine de la vidéosurveillance.

Double départ à la Police cantonale

Pour mettre fin à la crise qui affectait la direction de Police cantonale, Eric Lehmann et Alain Bergonzoli, respectivement commandant de la Police cantonale et commandant de la gendarmerie, ont décidé de quitter leurs fonctions, en commun accord avec le Conseil d'Etat.

En poste depuis 2002, Eric Lehmann a mené à bien de grands chantiers comme le recrutement uniformisé sur l'ensemble du territoire, la création de l'Académie de police de Savatan, les développements technologiques forensiques ou encore l'apaisement de la conduite sur les routes vaudoises qui a permis, en quatre ans, d'abaisser de moitié le nombre de morts au volant.

Alain Bergonzoli reprendra la direction de l'Ecole de l'Académie de police de Savatan. Il succédera à ce poste à André Etter, qui a été désigné comme chef de projet de la réforme policière.

Service des routes: départ de Pascal Bovay

Pascal Bovay, chef de la division «gestion du réseau» au Service des routes, quitte l'administration vaudoise. Il est engagé comme nouveau chef du Service des transports du Canton du Valais. Ses supérieurs, ainsi que le chef du DINF, regrettent son départ.



Lausanne et son métro lorsqu'il ne s'appelait encore que la Ficelle. Inaugurée en 1877, la ligne Ouchy-Lausanne Flon fut d'abord desservie par un funiculaire avant de devenir un métro en 1958 avec la mise en service d'une ligne à crémaillère partiellement enterrée. En 1984, la Ville de Lausanne racheta l'entreprise, date à laquelle fut prise cette photo d'un groupe d'apprentis schaffhousois et vaudois regroupés devant l'une des stations.

DR/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Clins d'œil des photos du fonds Edipresse à l'

Curieuses coïncidences ou évidentes répétitions sur thèmes, nombre de faits marquants 2008 – inauguration des Beaux-Arts sur les rives du lac – font écho à des événements d'il y a 30, 40, 50 ans. Des événements à



Les étudiants du gymnase de la Cité manifestent leur soutien au gymnasien Pierre Zwahlen qui avait tenu un discours jugé scandaleux lors des promotions du Collège de l'Elysée, le 28 mars 1972. Il a été exclu du gymnase de la Cité pour avoir, «au nom de tous», réclaté plus de droits pour les élèves. Au contraire des élèves qui sont descendus dans la rue en octobre dernier afin de soutenir leurs enseignants, ceux de 1972 se sont révoltés contre une école qui ne les satisfaisait pas.

DR/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Un véritable trésor! Les quelques photos présentées dans ce numéro de *La Gazette* ne sont qu'une infime partie d'un véritable trésor désormais accessible à tous: les archives photographiques d'Edipresse entre 1960 et 1998, remises aux Archives cantonales vaudoises par donation le 13 décembre 2007 et ouvertes au public depuis le 5 novembre dernier.

Une histoire si proche

Chaque photo témoigne d'un moment de l'histoire vaudoise et chacune rappellera des moments vécus ou racontés. On y plonge, on s'immerge et on mesure parfois la distance qui nous sépare d'événements finalement assez récents. C'est un voyage merveilleux que de parcourir ces dossiers soigneusement préparés et alimentés durant près de quarante ans. Des milliers d'yeux ont vu ces photos lorsqu'elles furent publiées dans les quotidiens d'Edipresse, soit au titre de photos d'actualité, soit au titre de photos d'archives. Chaque image porte à son dos des dates de publication, des légendes, des formats de publication hâtivement marqués au crayon par des journalistes d'édition toujours pressés. Chacune a sa propre histoire, qui est à la fois celle des journaux, celle de ceux qui l'ont préparée et celle des photographes qui, un jour, ont appuyé sur le déclencheur de leur appareil.

On trouve systématiquement les noms des auteurs des images au dos de ces der-



JEAN-PIERRE GRISSEL/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

2008 fut l'année du m2, inauguré le 27 octobre dernier dans les flonflons et la liesse. De son ancêtre, la Ficelle, immortalisée ci-contre, il ne reste que le tronçon Uchy-Lausanne. Flon aujourd'hui parcouru à toute vitesse et à une cadence soutenue par le nouveau métro.

'actualité vaudoise 2008

ration du m2, manifestations des gymnasiens ou projet de construction d'un nouveau musée des revivre grâce au Fonds photos Edipresse déposé aux Archives cantonales.

nières. Des noms qui font partie de notre patrimoine et de l'histoire de la presse vaudoise ou romande. Qu'il me soit permis ici de rappeler la mémoire d'Alain Ogheri, de Jean-Jacques Laeser ou de Jean-Pierre Grisel, tous pionniers à leur façon et amis de longue date, hélas aujourd'hui disparus.

Photos: certaines conservés d'autres dispersées ou détruites

Le fonds déposé aux Archives cantonales ne constitue qu'une infime partie du trésor photographique laissé par Edipresse. Une partie s'en est allée sous d'autres cieux (notamment à la Cinémathèque suisse) tandis que les Archives cantonales ont choisi de ne conserver que ce qui touche de près à la vie du canton de Vaud, soit environ 200 000 clichés, essentiellement en noir et blanc, et dans une moindre mesure des diapositives. Une dernière partie de ces archives a été détruite, notamment les photos se rapportant à l'actualité internationale.

Mais ces photos sont surtout là pour donner envie d'en voir d'autres et de découvrir des tranches de vie, des instants magiques, un village tel qu'il était il y a trente ans, un ami, une usine, revivre un couper de ruban. Tout – ou presque- se trouve dans ce fonds extraordinaire. Des projets se font lentement jour, destinés à mettre en valeur le travail de dizaines de photographes et de ceux qui ont, méticuleusement, années après années, trié, décrit et archivé ces images. Denis Pittet

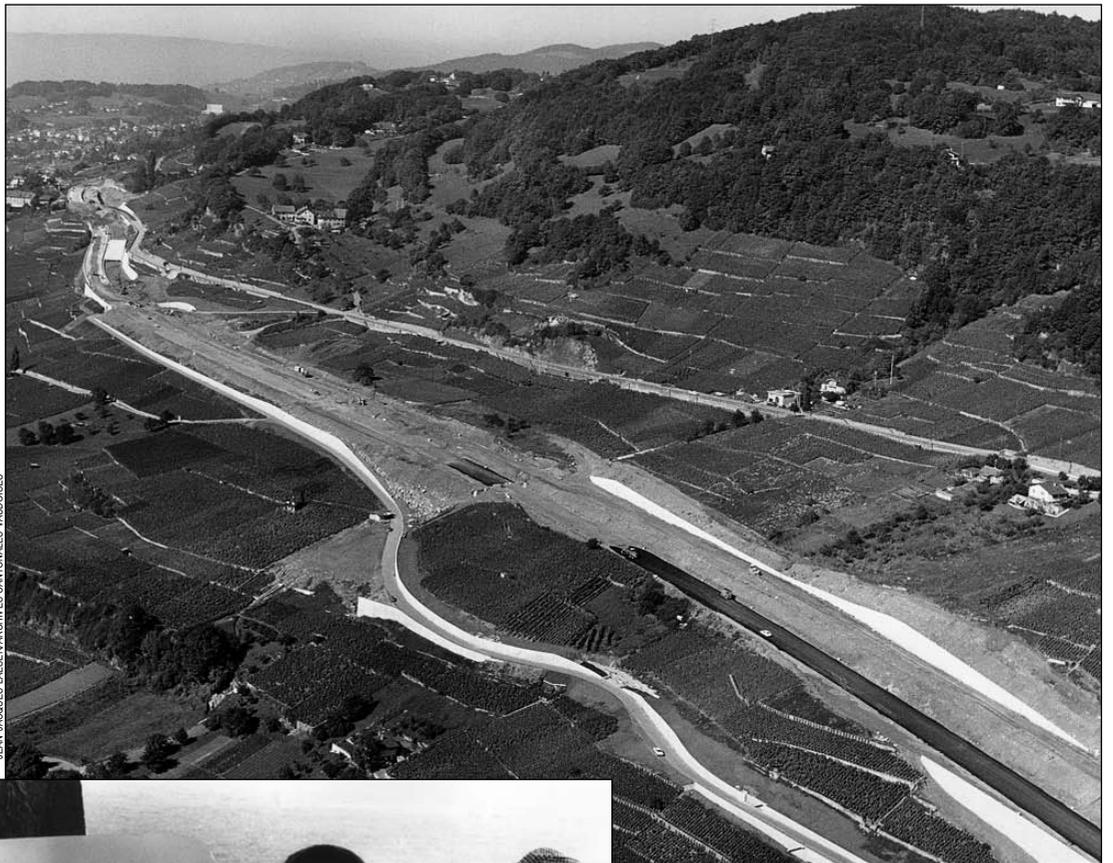


CENTRE PHOTO/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Si les Vaudois ont finalement rejeté le projet de construire un nouveau Musée des Beaux-Arts à Bellerive c'est, aux dires du comité référendaire, pour manifester leur refus à son implantation sur les rives du lac, perçues comme un site intouchable, beau en lui-même, à préserver de toute agression, même architecturale. En décembre 1962, les travaux d'aménagement de ces mêmes rives, plus à l'ouest il est vrai, vont bon train. Entre les pavillons du site de la future Exposition nationale de 1964 et les infrastructures routières – giratoire de la Maladière, entrée et sortie de la toute nouvelle autoroute – l'expansion de Lausanne vers l'ouest est lancée.



Lavaux et ses vignobles en terrasses, classé au patrimoine mondiale de l'UNESCO le 28 juin 2007 mais éventré en octobre 1970 par les travaux de la nouvelle autoroute A9 qui sera complètement ouverte aux automobilistes en 1974. Un moindre mal lorsque l'on songe à l'alternative imaginée alors: remblayer et aménager les rives du lac afin de permettre au long ruban de l'A9 de longer le Léman...



Hugo Vonlanthen, chef du Service des routes (à droite, en blanc) expliquant le tracé de la bretelle de l'A9 contournant Lausanne. C'était au temps où les travaux du génie-civil fascinaient, synonymes de modernité et d'exploits technologiques. C'était au temps où les piles, les tunnels et les ponts d'une autoroute ne devaient pas se fondre dans un paysage mais au contraire s'exposer.

JEAN-JACQUES LAESER/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES



DR/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES



DR/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Le Conseil d'Etat en 1982 avec Jean-Pascal Delamuraz et le père du conseiller d'Etat Philippe Leuba (élu en 2007). De gauche à droite: MM. Payot (chancelier d'Etat), Perey, Schmutz, Duvoisin, Jean-François Leuba, Junod, Blanc et Delamuraz.

Les nécrologies d'Arnold Bonard

Des boîtes par dizaines, remplies d'enveloppes kraft sur lesquelles, toute en boucles et en déliés, dans une encre de Chine au noir vieilli, s'égreignent les noms et prénoms de personnalités vaudoises. Des enveloppes beiges, souvent pelucheuses à force d'avoir été manipulées, qui contiennent tout ce qu'un journaliste devait savoir lorsqu'il s'agissait pour lui de rédiger, souvent dans l'urgence, une notice nécrologique sur un notable local ou un homme politique de premier plan.

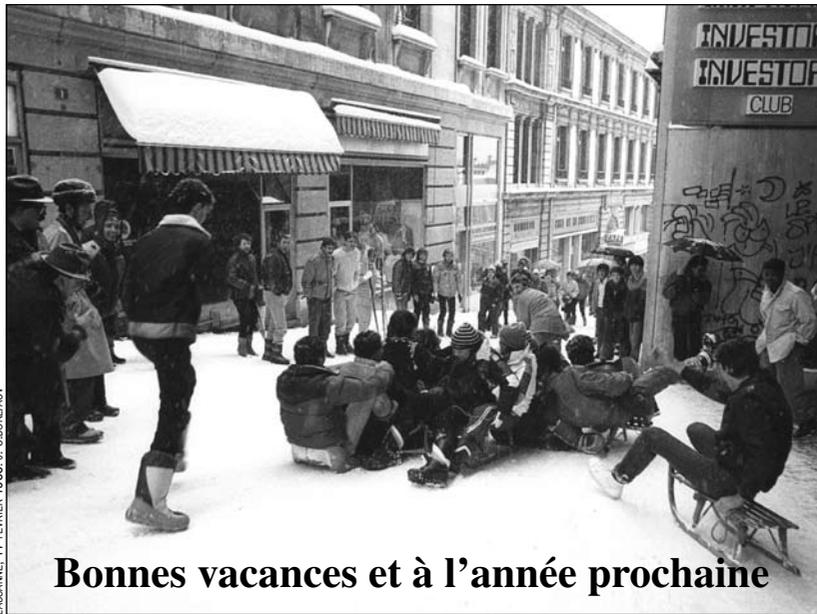
Anticiper la mort d'une personnalité vaudoise

Notes, coupures de presse ou notices biographiques rédigées par les personnalités mêmes en prévision de leur décès forment des dossiers complets, patiemment constitués dès 1894 par Arnold Bonard (1864-1944). Instituteur très vite converti au journalisme, Arnold Bonard sera aussi le directeur de l'antenne lausannoise de l'Agence télégraphique suisse (ATS) d'où le nom donné à ses compilations biographiques de *Dossiers ATS*. Après sa mort, ses filles Suzanne et Odette poursuivront son entreprise jusqu'en 1968.



CENTRE PHOTOARCHIVES CANTONALES VAUDOISES
LAUSANNE, 17 FÉVRIER 1985. J.-C. BODRE/ACV

Le pavillon des 3 000 drapeaux des communes suisses lors de l'Exposition nationale de 1964. A l'heure des fusions, la Suisse ne compte plus que 2 740 communes dont 376 vaudoises. La Constitution vaudoise favorise depuis 2003 la fusion des petites communes et déjà une dizaine d'entre elles ont fait le pas. Actuellement, 80 communes sont partie prenante dans 15 projets de fusion.



Bonnes vacances et à l'année prochaine

Les Archives cantonales presque repues

Chaque année, 660 mètres linéaires de documents sont accueillis par les Archives cantonales qui se sont retrouvées à l'étroit. En misant sur la densification, elles s'accordent un sursis.

Les Archives cantonales vaudoises (ACV) ont inauguré début novembre les travaux de densification de leurs locaux de stockage. L'installation de rayonnages mobiles (*Compactus* sur rails) à la place d'étagères fixes sur trois étages du bâtiment a permis de porter la capacité d'accueil de 32.55 km linéaires à 40.8 km. Le coût des travaux a respecté le crédit d'ouvrage de 2'171'000 francs, voté en mars 2006.

Inauguré en octobre 1985, le bâtiment des Archives cantonales peut accueillir 32'550 mètres linéaires de documents provenant de l'administration cantonale et de fonds parapublics et privés. A la fin août

2005, seuls 2000 mètres linéaires restaient libres. Alors que 46'500 mètres linéaires d'archives, dispersés dans des services, devaient encore être rappatriés.

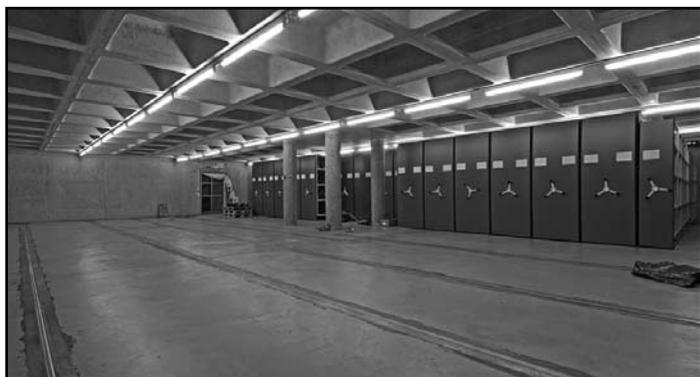
Afin d'augmenter la capacité de stockage, le Conseil d'Etat a retenu la solution de la densification dans une partie des locaux de stockage au lieu d'un agrandissement du bâtiment, plus onéreux. Densification qui va permettre d'absorber les besoins d'archivage jusqu'à la fin 2011 et qui a permis aux collections photographiques Edipresse de trouver un refuge. Une 2^e étape de densification des dépôts (4^e et dernier étage) devrait intervenir dès 2011. – AG

Consulter les photos

Les fonds photos Edipresse ainsi que les dossiers d'Arnold Bonard, bien qu'encore largement méconnus et peu exploités, sont libres d'accès et peuvent être consultés aux Archives cantonales. Ils occupent plusieurs compactus dans une même salle. Il est prévu de ranger à leurs côtés les collections des quotidiens qui ont diffusé l'une ou l'autre des quelque 200'000 photos de ce fonds.

Après avoir sélectionné les documents, classés par thème, dans le répertoire (en salle de lecture), le visiteur peut aller consulter les photos dont le système de classification et de rangement d'origine a été conservé tel quel.

Archives cantonales vaudoises, rue de la Mouline 32, Chavannes-près-Renens. Tél.: 021 316 37 11. Horaires et infos: www.musees-vd.ch/fr/acv



Une fois les salles d'archivage vidées, des rails ont été insérés dans le sol afin de permettre l'installation de dizaines d'armoires de rangement («Compactus») mobiles. Dans l'une d'entre elles se trouvent les pochettes d'origine contenant les 200'000 photos Edipresse (ci-contre).



OLIVIER RUBINI/ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Le site archéologique du Mormont, héros d'un film primé: «Le crépuscule des Celtes»



La SRT Vaud – l'association qui représente, dans les organes de la Radio télévision suisse romande, les auditeurs et téléspectateurs – a remis son prix annuel à Stéphane Goël, réalisateur du film *Le crépuscule des Celtes*. La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 22 octobre dernier au Palais de Rumine, en présence des membres de la SRT Vaud et de personnalités politiques.

Pour Jean-Marc Nicolas, président du jury de la SRT Vaud, les qualités qui ont conduit le jury à primer ce «docu-fiction» consacré à la découverte récente d'un important site archéologique celtique au sommet de la colline du Mormont, entre La

Sarraz et Eclépens, sont les difficultés du tournage, la qualité du montage, le scénario inspiré d'une enquête policière et l'éclairage scientifique apporté par l'interview de spécialistes.

L'un des personnages principaux du film n'est autre que Gilbert Kaenel, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (*photo à droite*), qui a pris une part très active à la mise en valeur des découvertes du Mormont.

Diffusé sur TSR 2 le 14 janvier 2008, *Le crépuscule des Celtes* peut être visionné en partie sur le site: www.musees-vd.ch, depuis la page d'accueil du Musée d'archéologie et d'histoire, rubrique «Actualités du musée».

Journée «Oser

Le monde du travail ne rebute pas les élèves vaudois. Ils ont été plus de 12 000 à suivre qui leur mère, qui leur père, au bureau comme au chantier.

Environ 60% des élèves vaudois de la 5^e à la 7^e années (10-14 ans) soit 12 000 d'entre eux ont participé à la journée *Oser tous les métiers* organisée le 13 novembre dernier. Un taux de participation qui égale celui de 2007. A noter que le principe de croisement (un garçon au travail avec une femme et une fille avec un homme) a été respecté dans 70% des cas.

Le président du parlement relaie une remarque des jeunes députées

Quelque 137 élèves ont pris part au Parlement des filles avec le soutien du Grand Conseil, son président, Jacques Perrin, sa 2^e vice-présidente et une douzaine de député-e-s, ainsi que le secrétariat général. A noter qu'une remarque récurrente, vivement discutée par le Parlement des filles – le manque de poubelles dans les cours d'école – a été relayée par Jacques Perrin au Conseil d'Etat afin de faire suivre plus largement cette information auprès des directions d'établissements scolaires.

Inauguré cette année, en collaboration avec le Groupement romand de l'informatique et une douzaine d'entreprises ou de services administratifs, l'atelier d'informatiques pour les filles a séduit 140 participantes. Tandis que 95 garçons ont pris part aux ateliers de *Soins infirmiers* organisés en partenariat avec les hautes écoles de la Source et du CHUV.

Faute de place, environ 200 inscriptions n'ont pas pu être prises en compte.

Enfin, le Théâtre-forum mis sur pied par la troupe *Le Caméléon* sur le choix professionnel a été proposé dans onze établissements scolaires vaudois. En chiffres, cela donne 13 représentations devant près de 1200 élèves et nombre d'enseignants.

La JOM à l'Administration cantonale des impôts

L'administration vaudoise a pour sa part été parcourue par une nuée d'élèves dont cinq ont découvert le travail de l'Administration cantonale des impôts (*photo p.13*) dans les bureaux de la rue Caroline. «Particulièrement motivés, les enfants n'ont eu qu'un empressement au moment des pauses: retourner travailler». A la grande satisfaction des parents!

Pari tenu pour Franck Rolland: il commercialise son invention

C'était il y a 18 mois. Franck Rolland, collaborateur du Département des infrastructures, et inventeur au quotidien, recevait alors la médaille d'or du Jury du Salon des inventions de Genève (*La Gazette* 185, 2 mai 2007). L'objet de cette distinction? Un petit ustensile de cuisine breveté qui se décline en trois versions et qui permet de réaliser facilement des sushis, de trois diamètres différents: le *easy-sushi*.

Commençait alors pour Franck Rolland le long parcours vers sa commercialisa-

tion: recherche d'un éventuel distributeur, négociations avec des partenaires industriels, bref des contacts multiples, des tests par dizaines pour finalement parvenir à proposer son *easy-sushi* à la vente, pour le prix d'une soixantaine de francs, dès le 15 décembre prochain.

Commande: info@easy-sushi.com (dès le 15 décembre) ou en ligne dès fin janvier sur www.easy-sushi.com



Un cylindre en ABS et une feuille de polypropylène: un ustensile si simple en apparence qui a pourtant valu à Franck Rolland des mois de négociation, de recherche et de tests pour en fabriquer une version abordable et respectueuse des normes alimentaires.

tous les métiers»: 12 000 élèves au travail



Christian Gloor, responsable des recettes, en compagnie des élèves ayant découvert le monde des impôts lors de la journée «Oser tous les métiers»: Arnaud Anken, Véronica Mori, Julien Cardillo, Kathleen Egger et Masha Gomez. Une ACI qui a inspiré à l'un des participants le dessin ci-dessus.

Le prix lab-elle distingue des albums pour la jeunesse libres de clichés sexistes

Le Bureau cantonal de l'égalité a organisé la proclamation, par le jury adulte, du prix lab-elle pour une littérature enfantine libre de stéréotypes. Aux enfants de choisir maintenant!

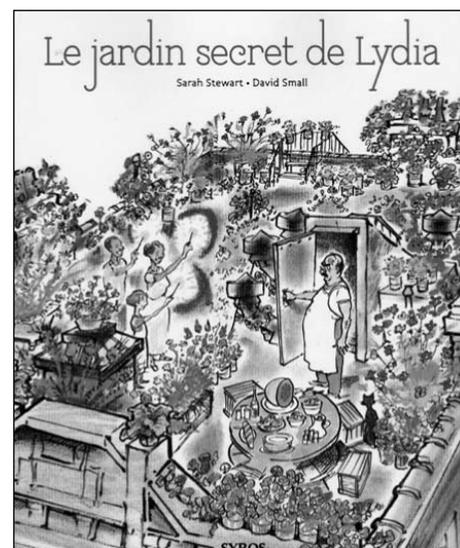
A l'occasion de la Journée internationale pour les droits de l'enfant du 20 novembre, le Bureau cantonal de l'égalité a organisé la proclamation du deuxième prix lab-elle, qui valorise une littérature permettant aux enfants de développer tout leur potentiel, loin des stéréotypes de sexe, féminins ou masculins.

Comme le montrent de nombreuses études, la littérature pour enfants est encore empreinte de représentations stéréotypées des femmes et des hommes, des filles et des

garçons: il existe dix fois plus de héros masculins que féminins, les filles y sont moins actives que les garçons, les mères ne travaillent pas à l'extérieur de la maison, etc.

La présence récurrente de ces clichés influence le développement des enfants, restreint leurs projets de vie, professionnelle ou familiale. L'association lab-elle a pour objectif de valoriser les albums qui ne cèdent pas aux clichés.

Chaque année, lab-elle décerne deux prix, dont l'un, délivré par un jury composé d'adultes, est organisé par le Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes qui, lors de cette édition 2008, a collaboré avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Composé de dix personnalités, en provenance de divers milieux professionnels du canton dont le conseiller d'Etat Pascal Broulis ou



Le 1^{er} prix du jury des adultes du prix lab-elle.

Danielle Chaperon, professeure de littérature et vice-rectrice à l'Université de Lausanne, le jury a primé *Le Jardin secret de Lydia* de Sarah Stewart et David Small. Le deuxième prix est revenu à *La famille fouillis* de Brigitte Luciani et Vanessa Hié.

Aux enfants de voter maintenant

Le jury enfants lab-elle 08-09 est ouvert à tous les enfants âgés de 7 à 11 ans. Ils peuvent voter:

- via leur classe en empruntant les livres dans une bibliothèque scolaire participante ou en les achetant via un fonds d'école,
- via les bibliothèques participant au projet lab-elle (liste sur www.lab-elle.org),
- ou en participant individuellement, à condition de se procurer les livres nominés.

Infos sur le jury enfants: www.lab-elle.org



Sélectionnés pour participer au prix lab-elle, «Quatre poules et un coq» a suscité une vive discussion tandis que «La famille Fouillis» a remporté le 2^e prix.



A vendre: piano de marque Yamaha, couleur brun clair. Très bon état. Prix: 1'800.-. Tél.: 021 807 16 87, le soir.

A vendre: pas prix, piano droit Pleyel, année 1899. Beau meuble en palissandre avec moulures et chandeliers. Pour décoration (ou compter 1000.- pour le rendre à nouveau jouable). Tél.: 079 436 94 32.

A vendre: un saxophone alto Conn, 1927, avec bec et étui, révisé et un saxophone basse, Evette et Schaeffer, 1917, avec bec et étui, les deux en état de jouer. Instruments de collection. Frs 4800.- les deux, à discuter. 024/445 44 64 ou jj.buhler@bluewin.ch

A vendre: batterie Pearl adulte complète + tabouret. Prix: 590.-. Tél.: 079 205 50 35.

A vendre: écharpes laine poilue tricotée main, diverses couleurs. Prix: 35.-. Tél.: 079 649 86 43.

A vendre: pour cause de non emploi, meubles de la chambre de ma fille. Elle se compose de: 1 lit grandeur 90x190 avec barreaux amovibles et matelas (jamais utilisé), 1 armoire d'une hauteur d'env. 1m80, avec 2 portes et 1 tiroir en bas, 1 commode d'env. 80 cm de profondeur, avec 1 grand tiroir en haut, puis séparés en deux: 3 petits tiroirs à droite et une porte à gauche. Achetés: 1'700.-, prix de vente à discuter. Merci de contacter directement: Dina Varela au 078 722 89 09.

A vendre: cause double emploi, chaîne HIFI Denon TU-1500AE: AM-FM Stereo tuner.329 PMA500A Ampli.359 DCD-700AE Lecteur CD.529. Couleur: noir. Etat neuf, garantie jusqu'à juillet 2009. Valeur du tout: 1 217.-, vendu: 950.-. Merci de me contacter au 079 292.65.09.

A vendre: console Nintendo Game Boy Advance SP. En parfait état, avec housse de protection, chargeur, écouteur et 1 jeu. Prix: 80.-. Tél.: 021 316 70 98.

A vendre: jeux pour Nintendo DS: Super Mario Bros (60.-) dans son emballage d'origine, Lego - Star Wars II (20.-), Ratatouille (50.-) et DragonBall Z (20.-). Tél.: 021 316 70 98.

A vendre: ordinateur portable Dell Inspiron 8200 avec windows xp. logiciel: Word, Excel, Outlook, Internet. Avec CD installation. Prix: 650.-, à discuter. Tél.: 079 464 73 83 ou 021 314 54 15.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

Retrouvez toutes les annonces, avec photos pour certaines, sur Intranet: www.vd.ch/Intranet

A vendre: veste Millet K Jacket XCR, goretex 3 couches, veste d'alpinisme, cascade de glace et ski rando. Capuche réglable, utilisable sur casque, visière semi-rigide, zip sous les bras. Couleur orange, taille S, 650 gr. Etat neuf, peu utilisée, valeur 600.-, cédée 300.-. Tél. 078 905 22 10.

A vendre: 4 jantes, sans pneus, pour hyundai Atos -> 2005 (5pl). Prix: 80.-. Tél.: 079 205 50 35

A vendre: 2 pneus d'été, marque Typhoon, type Successor, 205-55-R15 à 80%. Prix: 50.- les deux. Tél.: 021 803 19 06 (Morges).

A vendre: 4 roues complètes pneus Continental + jantes 205x50 R x 17 Y. 7J x 17 pour BMW série 3 E 46 servies 1 saison. Prix 1000.-. Chargeur 6 CD pour BMW E 46 état neuf, très peu servi. Prix: 400.-. Tél 078 616 69 86.

A vendre: Mercedes Classe A190, gris métallisé, 80'000 Km, roues hiver alu, intérieur cuir, sièges chauffants, antivol, climatisation, Radio CD, garantie 1 année. Prix: 12'000.-. Tél.: 021 647 33 50 ou 021 316 40 01.

A vendre: Opel Vectra blanche, 2L, expertisée, 148'000 km ABS, double airbag, climatisation, vitres électriques, vitres teintées, pneus été quasi neufs (mai 08). Boîte à vitesse automatique. Très bon état, non-fumeur, voiture d'entreprise, service fait en septembre. A saisir! Prix: 3'200.-. Tél.: 079 606 13 85.

A vendre: Nissan Murano, SUV grand confort, noir, 08.2005, env. 40'000 km, boîte autom. CVT, 4 pneus d'hiver montés + 4 pneus d'été; toutes options: caméra de recul avec indicateur de distance, régl. de vitesse, toit ouvrant et rétros ext. électriques, sièges cuirs chauffants, climatisation, navigateur DVD Birdview, trois prises 12V, changeur 6 CD, mains libres natel, vitres électriques av. et arr., compartiment de sécurité pour ordi. portable, phares bixénon, etc. Modèle hors liste 4x4 à proscrire. Etat: très soigné. Prix: 39'000.-, à discuter. Tél.: 079 213 26 68.

A vendre: Renault Espace 2.0 16V Etoile, année 2000, 98'500 km, bleu métal, 7 places, roues été (alu) et hiver, crochet d'attelage, ABS, climatisation, chargeur CD, 6 stores pare-soleil. Pdx: 9'900.-. Tél.: 079 285 62 25, dès 18h.

A vendre: Volvo break V70, automatique, expertisée. Prix: 10'600.-, à discuter. Tél.: 079 449 15 34.

A vendre: Subaru Legacy breack 2,2 automatique, moteur essence, année 1992, 174'000 km, blanche, avec toit ouvrant, soignée. Prix: 4'000.-, à discuter. Tél.: 078 629 73 05.

A louer: place de parking couverte à Lausanne, place du Tunnel 17, libre dès le 15.11.2008. Loyer: 200.- (montant à confirmer avec la gérance). Tél.: 021 316 60 93 ou celine.dupuis@vd.ch

A louer: à Mathod, dans une maison de 2 appartements, superbe 4 1/2 pièces en

duplex, 120 m², cuisine agencée ouverte sur salon, coin à manger, poêle suédois, 3 chambres, 2 salles d'eau, lessiverie, cave, coin gazon, 2 places de parc, tranquillité. Libre dès le 01.04.09. Loyer 1800.- + charges. Tél: 024 445 41 39 ou 024 445 01 92.

A louer: URGENT, Villars-Burquin, La Planche A, appartement de 2 pièces, 50m², rez inférieur, hall d'entrée avec armoires murales, 1 grande chambre, salon, cuisine agencée, salle de bain avec WC, douche et lavabo, grande terrasse avec vue sur le lac et les Alpes, cave, buanderie. Loyer: 820.- + charges: 90.-. Libre de suite. Tél.: 079 616 17 08.

A louer: A Echandens, grand 2 ½ pièces au rez de chaussée d'une villa, 60 m², ensoleillé avec vue, spacieuse cuisine agencée neuve, salon, avec accès jardin/terrasse d'env. 100 m², chambre spacieuse, cave attenante - place(s) de parc. Commerces, écoles et transports publics à proximité. Loyer: 1'600.-, charges 250.- Le forfait des charges comprend le chauffage, l'eau, l'utilisation de la machine à laver et le séchoir, l'entretien du jardin et autre frais communaux et d'entretien, 1 place de parc; pas de décompte annuel. Libre de suite ou à convenir. Tél.: 078 621 74 04.

A louer: pour décembre 4 pièces à Lonay dans petit immeuble neuf. (6 appartements). Cuisine entièrement agencée, salle de bains avec douche séparée + WC lavabo séparé. Grand balcon. Loyer actuel: 2200.- (charges + 2 places de parc dans garage souterrain comprises). Tél.: 021 801 71 21 dès 18h30.

A louer: Forel-sur-Lucens (10 min de Moudon), printemps 2009, appartement tout confort de 5 pièces, cachet, idéal pour couple ou petite famille. Cave, local brico, garage et jardin. Magnifique situation avec vue et grande tranquillité. Loyer à définir selon rénovation en cours. (Chiens non désirés). Tél.: 021 906 89 63 (début de soirée).

A louer: dès le 1^{er} avril 2009, à Cugy, à 15 minutes du centre de Lausanne, appartement 3,5 pièces (77 m²), lumineux, calme, verdure, proche des commodités. Cuisine agencée fermée, 2 balcons. Loyer: 1'487.-; charges: 130.-. Place de parc intérieure: 110.-. Tél.: 079 589 62 05.

A louer: au Mont sur Lausanne, dans quartier calme, pour le 1^{er} février 2009, 2 pièces dans villa, cheminée, jolie terrasse, place de parc Loyer: 1'500.-, charges comprises. Non fumeur. Tél. 021 653 41 42 ou 079 275 16 68.

Cherche à louer: appartement 5, 6 pièces à Montreux et environs. Gentille famille, calme et sympathique, solvable, cherche appartement à Montreux, Clarens, Territet, Veytaux, Villeneuve. Loyer max: 2'800.-. Tél.: 079 269 50 00 ou just.francesca@hotmail.com

Cherche à louer: appartement de 2 et 3 pièces pour le 1^{er} mars (ou plus vite), recherche plan sympathique! (prix acceptable, entre le centre de Lausanne et Lavaux, accessible en transports publics). Loyer maximum, tout compris: 1'600.-. Tél.: 078 778 73 78 ou gael.gillabert@vd.ch

Cherche à louer: un appartement de minimum 4 pièces avec balcon à Epalinges ou sur Lausanne pour jeune couple. Loyer max charges comprises: 2 200.-. Si possible pour début 2009. Merci de nous joindre au 079 419 72 89 ou à icosandier@hotmail.com

Cherche à louer: jeune couple cherche à louer appartement entre 3,5 et 4,5 pièces (au moins 90 m²) dans la région lémanique «élargie» (entre Lausanne et Etoy en passant par Crissier et Echichens). Loyer max., tout compris. Loyer: 2'250.-. Tél.: 076 586 92 97.

Cherche à louer: Lausanne, studio ou appartement 1,5 pièces pour ma fille, étudiante. Loyer max.: 750.-. Tél.: 078 712 01 91.

Cherche à louer: en Valais ou Alpes Vaudoises pour 3 familles, 11 pers, logement(s), pour la semaine des relâches vaudoises du 14 au 21 février 2009. Toute proposition bienvenue. Tél.: 021 728 30 01 ou 079 431 52 06.

Cherche à louer: Valais ou Alpes Vaudoises, un chalet pour 10 personnes du 28.12.08 au 04.01.2009. Toutes propositions bienvenues. Tél.: 079 371 79 27.

Cherche à acheter: une petite forêt. Merci de me contacter au 021 729 07 70.

Vacances: Bretagne, à louer près de St-Brieuc /Côtes d'Armor, maison familiale meublée comprenant 4 chambres, salon, cuisine, salle de bains et WC. Loyer: 300 euros la semaine + charges. Tél.: 076 566 09 21 ou 078 880 19 74.

Vacances: à Seillans, Var (45 mins. de Cannes), charmant mas ancien avec piscine chauffée. En hiver: cheminée et chauffage mais pas de piscine. Très jolie situation en pleine campagne, tennis et planche à voile à proximité. 3 chambres (7 lits) 2 salles de bains, machine à laver et lave vaisselle. Libre dès le 15 novembre (juillet déjà pris). Location: de 800.- à 1'300.- (selon période). Tél.: 079 214 11 39. Infos: www.lesselfes-desbouques.com/

Vacances: Paris-IX^{ème}, charmant 3 pièces, très bien situé, proche Palais Garnier-Galeries Lafayette, complètement équipé. Location à la semaine, 2 ou 4 personnes. Tél.: 079 706 66 03.

Vacances: Verbier, appartement tout confort pour 2-4 pers., chalet situé à 50 m. des bus navette + télécabine! Libre dès le 3 janvier 2009. Tél.: 079 279 06 87.

Vacances: Grächen VS (alt: 1619 m) appartement 4 pièces au 2^e étage, 6 per-

sonnes dans chalet typique en station. Situé dans une région très ensoleillée avec grand balcon. Libre du 27 décembre 08 au 3 janvier 09 et en janvier. Loyer: 930.-/sem. Dossier mail: cano.cloux@bluewin.ch ou par courrier en appelant le 079 294 28 58.

Vacances: à louer à la semaine, à Gryon: 2 chambres à coucher (2 + 3 lits), 1 salon / salle à manger, cuisine, balcons avec vue et dégagement. A 3 min en voiture du télécabine de Barboleuse (navette bus au pied du chalet). Tél.: 079 319 90 72.

Vacances: à louer à la saison, à Gryon: 1 salon /chambre à coucher (2 personnes), 1 cuisine, terrasse. A 3 min en voiture du télécabine de Barboleuse (navette bus au pied du chalet). Tél.: 076 430 27 21.

Vacances: Leysin, chalet Bed & Breakfast «l'Epicéa», à mi-chemin entre le Bed & Breakfast traditionnel et le chalet de famille, l'Epicéa propose un accueil chaleureux et convivial. Avec une grande table d'hôtes pour le petit déjeuner; une cuisine équipée à disposition de la clientèle; une déco authentique, cosy et raffinée, où le bois a la part belle; un grand confort et une vue imprenable sur les montagnes voisines. 3 chambres à votre disposition, côté sud avec terrasse, salles de bain privatives, TV. Plus d'infos: www.epicea.ch

Vacances: Noël à la neige, à Anzère, appartement confortable de 3 pièces, pour 4 personnes, entièrement équipé. balcon plein sud et vue imprenable, encore libre du 20 au 27 décembre. Prix: 1150.-, tout compris. Tél.: 079 677 80 75 ou locsympa@hotmail.com

Vacances: à Morgins, domaine des Portes du Soleil. 650 km de pistes de ski. A louer à la semaine, appartement de 2 pièces tout confort dans un chalet individuel construit il y a 2 ans. De plein pied. Situation particulièrement ensoleillée. 1 chambre avec 1 lit double et 2 lits superposés, armoires. 1 pièce salon / salle à manger avec canapé-lit. Entièrement équipé pour 6 personnes. Coin cuisine agencée. Lave vaisselle. 1 place de parc devant l'entrée. A 100 mètres, navette gratuite pour les pistes de ski. Loyer: 20-27 décembre 2008: 950.-; 17-24 janvier 2009: 950.-; 24-31 janvier 2009: 950.-; 08-14 février 2009: 1'100.- et du 21-28 février 2009: 1'100.-. Tél.: 024 477 23 49.

Divers (piano): le piano, quel bel instrument! Vous désirez prendre des cours, vous y remettre, découvrir ou faire découvrir à vos enfants: Contactez moi au 079 576 76 94 cours privé à un prix préférentiel (25.-la leçon) par musicien-compositeur, sérieux, dynamique et ouvert dans cadre charmant et pratique (place de parc, proche M2).

Divers (camp de foot): 1^{ère} semaine du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2009; 2^e semaine du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet 2009. Inscriptions dès le 1^{er} janvier 09 Information sur www.campdegimel.org

L'Office de l'exécution des peines change d'adresse

L'Office d'exécution des peines et le Bureau du casier judiciaire, situés rue Cité-Devant 14 ainsi que le bureau de Conversion des amendes, situé rue de la Borde 3D, à Lausanne, ont rejoint l'Etat-major du Service pénitentiaire en date du 17 novembre dernier à Penthalaz. Leur nouvelle adresse est la suivante:

Service pénitentiaire, Office d'exécution des peines, Venoge Parc, Bâtiment A, Chemin de l'Islettaz, 1350 Penthalaz. Les numéros de téléphone demeurent inchangés.

Rendez-vous

Sculptures à l'église de Grandson

Simone Mayor, artiste sculpteur, expose ses œuvres sur le thème *Figures de spiritualité*, dans l'église médiévale de Grandson. Du mardi au dimanche, de 14h à 17h, jusqu'au 24 décembre. Présence de l'artiste dimanche 14 décembre.



Gospel au Temple de Savigny



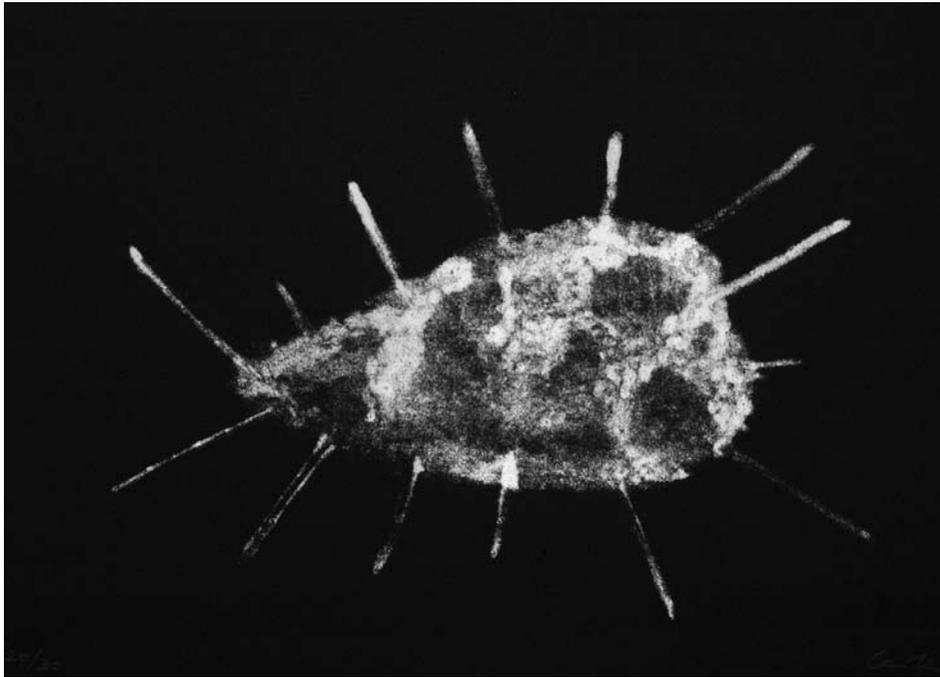
Le Quintet lausannois *The Morning Fellows*, conduit par Laurent Rebeaud (ténor), avec Bernard Muhl (basse), Marc Diserens (baryton), Norbert Guignet (ténor) et Jean-David Chappuis (ténor) entonnera *a capella* un répertoire composé de classiques du negro spiritual. Des adaptations de gospels songs modernes ainsi que des compositions originales complèteront le concert. Dimanche 14 décembre, à 17h, au temple de Savigny. Entrée libre, collecte à la sortie.

Infos: www.morningfellows.com



Lorsque les fossiles inspirent artistes et enfants

Parce que la technique d'impression de la lithographie exigeait des calcaires particulièrement fins, des fossiles extraordinaires ont pu être mis au jour. Sciences et art se jouent du calcaire lithographique dans l'exposition du Musée de géologie.



L'exposition s'articule notamment autour des lithographies créées pour l'occasion par sept artistes romands à l'instar de cette œuvre de Carla Neis. Tirées sur velin, 28 x 38 cm, par l'atelier Raynald Métraux, ces lithographies peuvent être achetées à la feuille.

A l'origine de cette exposition, il y a une envie, celle du géologue de partager sa fascination pour une roche vieille de 150 millions d'années qui offre une qualité de fossilisation unique au monde: le calcaire lithographique. Les fossiles retrouvés illustrent la vie passée dans toute son étonnante diversité. Habituellement, seules quelques espèces marines ou terrestres, les unes excluant souvent les autres, se retrouvent dans un même gisement.

On doit la découverte de cette richesse paléontologique à l'invention de la lithographie, en 1796, qui nécessitait des calcaires d'une finesse particulière comme ceux de Solnhofen, en Bavière, où plus de 600 espèces fossilisées ont été recensées.

Lithographies et ateliers d'initiation

En écho à son ancrage scientifique dans le présent, cette exposition se devait d'offrir au visiteur une vision de l'usage contemporain de la pierre lithographique. Sept artistes romands – François Burland, Olivier Estoppey,

Stéphane Fretz, Jean-Michel Jaquet, Carla Neis, Anne Peverelli et Didier Rittener – ont accepté ce stimulant dialogue qui les confronte au monde jurassique, berceau de la pierre lithographique.

Afin de mieux comprendre le processus créateur de la lithographie, des ateliers pour enfants et élèves, conduits par le lithographe Gérald Métraux et le géologue Gilles Borel, ont été mis sur pied.

*«Art+pierre+fossiles», une exposition du Musée cantonal de géologie. Espace Arlaud, pl. de la Riponne, Lausanne. **Ateliers pour les enfants (dès 8 ans):** initiation à la lithographie et présentation de l'exposition, samedi 17 janvier 2009, de 9h à 10h30 et de 11h à 12h30. Inscription: 021 692 44 70. **Ateliers pour les élèves du CYP2 au gymnase:** initiation à la lithographie et présentation de l'exposition, mercredis et jeudis, jusqu'au 29 janvier 09, de 8h30 à 10h et de 10h30 à 12h. Inscription: 021 692 44 70. Mercredi - vendredi de 12h à 18h; samedi à dimanche, de 11h à 17h. Jusqu'au 1^{er} février. www.unil.ch/mcg*

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens. *Vaud se (re)présente. Flâneries cartographiques.* Jusqu'au 10 janvier 2009.

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Raymond Meier. Un atelier d'impression au jour le jour.* Le 9 décembre dernier, a eu lieu l'ultime des six accrochages des estampes tirées par l'imprimeur pullièran Raymond Meier. Des œuvres d'artistes romands contemporains à découvrir jusqu'au 11 janvier.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Steinlen, l'œil de la rue.* Vaudois naturalisé Français, Théophile-Alexandre Steinlen fut l'un des illustrateurs d'affiches les plus connus de la bohème de Montmartre. Le chat noir son emblème caractéristique. La rétrospective exposée à Lausanne le dévoile aussi prolifique que touche-à-tout et engagé politiquement. **Visites guidées:** jeudi 15 janvier, à 18h30. **Rencontre autour d'un thème:** découvrir l'exposition différemment, dimanche 25 janvier, à 15h et 16h. Jusqu'au 25 janvier.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Valérie Belin.* Rétrospective des sculptures photographiques de Valérie Belin sur le thème du corps et de ses métamorphoses. Jusqu'au 4 janvier.

Manifestations

Les contes du mercredi du Musée monétaire cantonal, Lausanne. Des histoires de trésor racontés aux enfants (dès 6 ans) par des conteuses de *L'Oreille qui parle*. mercredi 17 décembre, 14 janvier, 28 janvier, 18 février et 15 avril, de 15h30 à 16h. Gratuit jusqu'à 16 ans, goûter offert. Infos: 021 316 39 90.

Festival de contes du mois de décembre, château de Chillon, Veytaux. Dans les majestueuses salles du château, écoutez les contes mystérieux au coin de la cheminée. Un passe (adultes 12.-, enfants: 6.-), permet d'assister à toutes les séances de conte jusqu'au 24 décembre. Samedis 13-20 et dimanches 14-21 décembre, de 14h à 16h: *contes et histoires*. Mercredis 17 et 24 décembre, 14h - 16h, *Contes divers* par «L'Oreille qui parle».

La vie de château au XV^e siècle, par *La Compagnie des Tours* qui anime le château de Chillon les 13-14 et 20-21 décembre. La vie du Moyen-Age reconstituée avec sa cuisine et ses artisans. Sans oublier les ménestrels, musiciens, jongleurs et autres artistes du feu. De 10h à 18h. Prix: adulte: 15.-, enfant: 6.-. Infos sur www.montreux-noel.com